

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE**

**Nom et adresse officiels de la personne publique :**

Université de Franche-Comté - Pouvoir Adjudicateur : Mme la Présidente  
1, Rue Claude Goudimel - 25030 BESANCON CEDEX  
Téléphone : 03.81.66.59.02 - Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché : Accord cadre relatif aux :

**Prestations de nettoyage des locaux et vitreries de l'Université de Franche-Comté.**

**Classification CPV :**

Les fournitures, objets du présent marché, répondent au code CPV suivant :

- Code CPV principal : 90900000-9 « Service de nettoyage »
- 90911200-8 Service de nettoyage des bâtiments
- 90911300-9 Service de nettoyage des vitres
- 90919200-4 Service de nettoyage des bureaux

**Lieu d'exécution et de livraison :** Les prestations seront réalisées aux adresses indiquées sur chaque CCTP.

**Caractéristiques principales :** AOO Accord-cadre à bons de commandes divisé en 7 lots. Les candidats pourront répondre à 1 ou plusieurs lots

Lots	ADRESSES DES SITES	CODE POSTAL	VILLE
<b>LOT N°1</b>	<b>SUP FC</b> : Batiment Bachelier Domaine universitaire de la Bouloie, Avenue de l'Observatoire	25000	BESANCON
	<b>UFR SJEPEG</b> 45D Avenue de l'Observatoire	25000	BESANCON
	<b>CRESE</b> 30 Avenue de l'Observatoire	25000	BESANCON
	<b>MDE</b> 36A Avenue de l'Observatoire	25000	BESANCON
	<b>FABRIKA et Jardin des sciences</b> 16, route de Gray	25000	BESANCON
	<b>DPI</b> Bâtiment du Patrimoine site de la Bouloie	25000	BESANCON
	<b>Service de Santé Etudiante SSE (SUMPPS)</b> 45 C, avenue de l'observatoire	25000	BESANCON
	<b>IMPRIMERIE centrale</b> Bâtiment DF – 16, Route de Gray	25000	BESANCON
	<b>SAIC-DRV</b> 16, route de Gray	25000	BESANCON
<b>LOT N°2</b>	<b>UFR SANTE</b> 19, rue Ambroise Paré	25000	BESANCON

<b>LOT N°3</b>	<b>Centre de Linguistique Appliquée CLA</b> 6, rue Gabriel Plançon	25000	BESANCON
<b>LOT N°4</b>	<b>SCD LEARNING CENTER</b> , 45A avenue de l'Observatoire <b>SCD Droit</b>	25000	BESANCON
	<b>SCD Lettres</b> 30-32, rue Mégevand 25000 BESANCON	25000	BESANCON
	<b>SCD Santé</b> Les Hauts du Chazal. 20 rue Ambroise Paré	25000	BESANCON
<b>LOT N°5</b>	<b>SCD Belfort</b> 43, Fbg Des Ancêtres	90000	BELFORT
	<b>STGI</b> bâtiment Sciences Energie Louis Neel rue Chantereine	90000	BELFORT
	IUT 90 2 Avenue Jean Moulin – Parc des Technologies Laboratoires de recherche : Femto Département Energie – Chrono environnement Départements Métiers Multi médias, Mesures Physiques, GACO (vitrerie) Bâtiment AES DM Bâtiment Delarbre	90000	BELFORT
	STGI 4 place Tharradin Laboratoires de recherche Femto- energie	25211	MONTBELIARD
	<b>SCD Montbéliard</b> 4 place Tharradin	25211	MONTBELIARD
<b>LOT N°6</b>	<b>UPFR STAPS</b> 31 Rue de l'Épitaphe	25000	BESANCON
	<b>ISIFC</b> 23 Rue Alain Savary	25000	BESANCON
<b>LOT N°7</b>	<b>MDU</b> 1, rue Claude Goudimel (vitreries)	25000	BESANCON
	UFR <b>SLHS</b> Site Arsenal Place ST Jacques	25000	BESANCON
	<b>PUFC</b> Université ouverte ( <b>UO</b> ) 47 rue Megevand	25000	BESANCON
	<b>DRIEF</b> <b>CEROU</b> <b>MSHE</b> Ledoux 1 Rue Charles Nodier	25000	BESANCON

**Variantes** : les variantes ne sont pas autorisées.

**Quantité à fournir :**

Se reporter aux Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) des différents lots.

**Durée du marché :**

L'accord cadre à bons de commande démarre au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 12 mois renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction sans que la durée du marché ne puisse excéder 4 ans au total.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le financement direct du prix s'effectue sur le budget de l'Université. Paiement par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures, prévu par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 et dans les conditions prévues par les articles R 2191-4 à R 2191-31 du code de la commande publique.

**Conditions de participation :** justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

CRITERES	PONDERATION	ELEMENTS D'APPRECIATION (le cas échéant)
QUALITES TECHNIQUES	60%	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dotation en personnel (CCTP)</li><li>• Performance et adaptation des moyens techniques et matériels (annexe D)</li><li>• Qualité et performance des produits d'entretien en matière de protection de l'environnement (annexe E)</li><li>• Références dans des prestations similaires (annexe F)</li></ul>
PRIX	30%	Le candidat qui proposera l'offre la moins onéreuse obtiendra la note maximale selon la formule suivante : P1=prix le plus bas (30 pts) P2=prix (P1/P2x30 pts) P3=prix (P1/P3x30 pts)...
DEVELOPPEMENT DURABLE	10%	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre de réponse technique à compléter (annexe G)</li></ul>

**Procédure de passation :** Appel d'Offres Ouvert en application des articles: L2124-1, R2124-1, R 2124-2-1°, R2161-2, R2161-5, R2162-1 à R2162-14 du code de la commande publique, du code de la commande publique.

**Forme du marché :** Accord cadre à bons de commandes en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique.

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° 23.022 du 8/09/2023.

**Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :**

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6

mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

**Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :**

Tribunal administratif - 30 rue Charles Nodier - 25000 BESANCON - Téléphone : 03.81.82.60.00 -

[Grefte.ta-besancon@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-besancon@juradm.fr)

**Date limite de réception des offres : Lundi 30 octobre 2023 à 12h00 (heure de Paris)**

Les offres doivent obligatoirement être déposées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au 30/10/2023 avant 12h00 (heure de Paris).

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Le pli doit contenir les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures.

Si une nouvelle candidature est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **Vendredi 29/09/2023**